

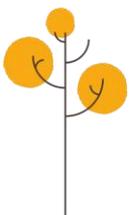


**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
PROGRAMME FACILARENO
Mise en œuvre du dispositif Dorémi
pour les territoires de Nouvelle-Aquitaine**

Communauté d'agglomération du NIORTAIS

niort agglo
Agglomération du Niortais

DOSSIER DE CANDIDATURE



facilaréno



FICHE DE CANDIDATURE DÉTAILLÉE DU TERRITOIRE

Structure porteuse et contact

- Nom de la structure porteuse :
Communauté d'agglomération du Niortais
- Adresse :
140 rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex
- Représentants dument habilités

Nom Prénom : **BALOGÉ Jérôme**

Fonction : **Président**

Tél. : **05 17 38 79 00**

Email : **agglo@agglo-niort.fr**

Nom Prénom : **BREMAUD Dany**

Fonction : **Vice-Présidente en charge du Développement Durable**

Tél. : **05 17 38 79 00**

Email : **agglo@agglo-niort.fr**

- Contact (si différent du représentant) :

Nom Prénom : **GOUIN Béatrice**

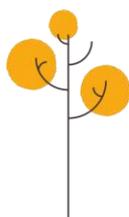
Fonction : **Conseillère Energie**

Tél. : **05 17 38 80 11**

Email : **beatrice.gouin@agglo-niort.fr**

- N° SIREN : **200 041 317**

- Le cas échéant, délibération du conseil validant l'engagement dans le dispositif Dorémi, dans le cadre du programme CEE Facilaréno (à joindre si réalisée)
La délibération est à l'ordre du jour du prochain conseil d'agglomération qui aura lieu le 27 mai 2019.



facilaréno



FICHE DE CANDIDATURE DETAILLEE DU TERRITOIRE (à remplir) 2/4

1. Périmètre géographique

Indicateurs (à compléter) :

- Typologie de territoire (Communauté d'agglomération, Pays, PETR, Communauté de communes) :

Communauté d'agglomération

- Nombre d'habitants :

120 545 habitants (Insee 2015)

- Nombre de maisons individuelles d'avant 1975 (sur base INSEE par exemple) :

28 600 logements d'avant 1975

- Nombre estimatif d'artisans du bâtiment (sur base Chambre des Métiers par exemple) :

408 entreprises du bâtiment (données 2016 CCI / CMA) dont 148 entreprises RGE (2017)

2. Projet de territoire en matière de transition énergétique et actions déjà menées

Depuis 2010, la CAN s'emploie à intégrer les préoccupations énergétiques dans l'ensemble de ses politiques, ainsi que dans le fonctionnement de l'administration et auprès des communes qui composent le territoire communautaire.

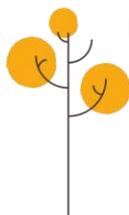
Cette volonté a été réaffirmée par le Président et les Vice-présidents de la CAN dans le Projet de Territoire, avec l'inscription de l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables au cœur des politiques publiques, et des modalités de coopération avec les autres territoires de l'entente métropolitaine.

En outre, courant 2016, les élus ont saisi l'opportunité de la révision du SCOT et de l'élaboration du PLUI avec un volet Déplacements (PLUI-D) pour inscrire la transition énergétique au cœur des documents de planification, et assurer ainsi l'articulation en matière de stratégie et d'objectifs, entre les différents schémas et documents de planification de la collectivité.

Pour ce faire, l'élaboration du PCAET 2018-2024, dans ses phases diagnostic, potentiels et stratégie, a intégré la gouvernance et les instances de travail du SCOT-PLUID. Ainsi, en plus de donner de la lisibilité aux élus, les deux démarches menées de façon intégrée s'enrichissent et permettront d'aboutir à une stratégie commune, facilitant la traduction des objectifs énergie-climat dans les futurs documents d'urbanisme (règlement du PLUI-D).

L'adoption du PCAET est prévue pour fin 2019 (délibération en juillet 2019).

Par ailleurs, depuis 2011, une ingénierie CAN dédiée à la maîtrise de l'énergie est mise à la disposition des communes : le Conseil en Energie auprès des communes. Cet accompagnement s'opère aujourd'hui sur 29 communes. En complément, la CAN déploie des moyens pour accompagner les communes dans la sensibilisation et la mobilisation des habitants autour de la réduction des consommations d'énergie, notamment lors d'évènements tels que la semaine du



facilaréno



développement durable, les balades thermographiques ou encore l'animation "pop up réno" en partenariat avec l'ADIL.

La CAN est également labellisée Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte (TEPCV) depuis 2015. Attribuée par le Ministère, TEPCV a permis un financement de 2 M€ pour la mise en œuvre de 5 actions du Plan Climat en matière de maîtrise de l'énergie (bâti et éclairage public), d'électromobilité (acquisition de véhicules) et de développement des énergies renouvelables (autoconsommation d'électricité photovoltaïque), ainsi que la réalisation de 8 opérations de maîtrise de l'énergie portées par les communes (réhabilitations de bâtiments et de parcs d'éclairage public).

En 2015, afin de renforcer l'accompagnement des particuliers en matière de rénovation énergétique (complémentaire à l'OPAH communautaire), la CAN a mis en place une plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat sur son territoire en partenariat avec la Communauté de communes du Thouarsais et la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, sous la coordination du Département des Deux-Sèvres : ACT'e en Bressuirais, Niortais et Thouarsais.

3. Motivation

- Lettre d'engagement de la collectivité, signée de l'élu référent, ou engagement de principe correspondant

La lettre d'engagement de la Communauté d'agglomération du Niortais est jointe à cette candidature

- Quelles sont les motivations du territoire à s'engager pour la rénovation performante ?

La Communauté d'agglomération du Niortais est en cours d'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) affichant une ambition "Bas Carbone" avec un objectif marqué de maîtrise de l'énergie validés par les élus. Le diagnostic du PCAET met en avant les enjeux forts liés au secteur résidentiel (18% des émissions de gaz à effet de serre, 29% des consommations d'énergie finale).

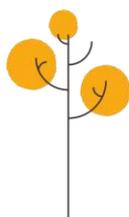
Bien que non finalisé, le programme d'actions du PCAET (concertation des acteurs du territoire pour sa construction) met en évidence une volonté d'agir pour la rénovation énergétique performante (chauffage, isolation,...) en cohérence avec la priorité "Bas Carbone".

D'autre part, depuis 2015, la CAN anime "ACT'e en bressuirais, niortais, thouarsais", une plateforme locale de la rénovation énergétique.

Dans ce cadre, une expérimentation RGP "Rénovation Globale Performante" a été menée sur 2017-2018 (attribution d'une aide financière pour deux chantiers en contrepartie d'un engagement à la rénovation énergétique globale performante avec l'assistance d'experts).

Le programme FACILARENO viendrait en continuité de cette première expérimentation.

De plus, le programme d'actions ACT'e 2018-2020 coconstruit avec les partenaires de la plateforme (notamment les organisations professionnelles), comprend une action " "Expérimenter une formation théorique et pratique en faveur de l'offre de rénovation globale" Le programme FACILARENO répond parfaitement aux objectifs de cette action.



facilaréno



FICHE DE CANDIDATURE DETAILLEE DU TERRITOIRE (à remplir) 3/4

4. Moyens humains et gouvernance

- Situation du territoire (cocher et compléter) :

Le territoire dispose d'une PTRE active :

Les moyens humains actuellement déployés sur la PTRE du niortais sont équivalents à 1.8 ETP.

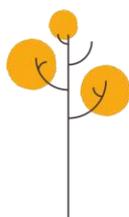
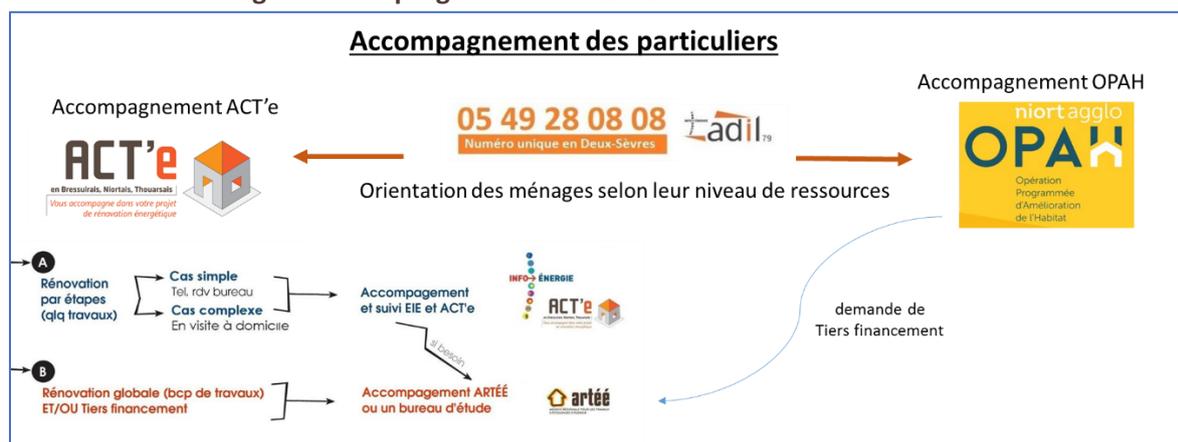
- 0.3 ETP chef de projet - CAN: développement du projet / mise en œuvre / coordination / relations partenaires institutionnels

- 1 ETP conseiller rénovation -ADIL79 : accompagnement des particuliers / animation-sensibilisation / relations avec les relais locaux - artisans

- 0.5 ETP Espace info-Energie - ADIL79 : accompagnent particuliers / animation-sensibilisation

- Merci de décrire le projet d'animation du dispositif et la vision de l'articulation avec l'organisation actuelle du territoire (actions déjà menées par le territoire sur la rénovation énergétique, complémentarité des dispositifs proposés, partenariat avec les acteurs locaux...). Le cas échéant, préciser les objectifs spécifiques du territoire à moyen-long terme.

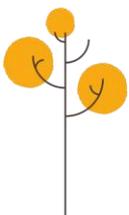
L'articulation envisagée avec le programme FACILARENO est la suivante :



facilaréno



- ❖ **Dispositif d'accompagnement EIE/PTRE**
 - 1 Conseiller EIE (conseil 1er niveau + animation pour particulier)
 - 1 Conseiller rénovation (accompagnement aux travaux + animation des professionnels)
- ❖ **Articulation territoriale :**
 - Un numéro unique pour le département des Deux-Sèvres opéré par l'ADIL qui oriente vers les bons dispositifs.
 - Collaboration avec les PTRE des Communauté d'agglomération du Niortais et du Bressuirais
 - Complémentarité avec l'ADIL, l'ANAH et SOLIHA, URBANIS dans le cadre de l'OPAH...
- ❖ **Plan d'actions coconstruit avec les partenaires de la plateforme : Niortais, Bressuirais, Dep79, DDT, CAPEB, FFB, CMA, ARTEE, CRER, CAUE, ADIL**
 - Dont en particulier l'action N°3: "Expérimenter une formation théorique et pratique en faveur de l'offre de rénovation globale"



facilaréno



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190527-C66-05-2019-DE
Date de télétransmission : 05/06/2019
Date de réception préfecture : 05/06/2019

FICHE DE CANDIDATURE DETAILLEE DU TERRITOIRE (à remplir) 4/4

- Volume d'ETP prévu(s) pour l'animation territoriale :

0.75 ETP au total :

- 0.5 ETP : **Chef de projet Act'e + Conseiller rénovation**
- 0.25 ETP : **conseiller info-énergie + opérateurs ANAH**

- Recrutement **effectué /en cours /planifié**

L'animation du programme FACILARENO s'intègre dans le programme d'actions de la PTRE et n'induit pas de recrutement particulier.

- Si l'animateur est identifié, merci d'indiquer ses fonctions et compétences :

L'animation du programme sera co-portée par :

- Le chef de projet ACT'e (CAN) :

GOUIN Béatrice, conseillère en Energie à la Communauté d'Agglomération du Niortais

Connaissance théorique du bâtiment, compétence en gestion de projet, montage de plan de financement, énergie et conseils....

→ Relations avec les partenaires

- Le Conseiller Rénovation (ADIL79) :

SABOURIN Laura, conseillère rénovation à l'ADIL79

Connaissance théorique du bâtiment, compétence en gestion de projet, montage de plan de financement....A suivi l'expérimentation RGP en 2017-2018 sur le Niortais

→ Relations avec les entreprises du bâtiment

→ Relations avec les propriétaires des maisons

Les missions pourront glisser d'un animateur à l'autre en fonction du sujet, du calendrier, ...

Il s'agit d'un travail en binôme

- Gouvernance : merci de préciser quels EPCI et entités portent la PTRE, et quels sont les partenaires actuels ou envisagés (composition du COPIL/COTECH, mobilisation et accompagnement des ménages, mobilisation des professionnels, ...)

- PTRE portée par : Communauté d'agglomération du Niortais (en partenariat avec la Communauté de communes du Thouarsais et la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, sous la coordination du département des Deux-Sèvres)

- Composition COPIL : Thouarsais, Niortais, Bressuirais, Dept 79, DDT, CAPEB, FFB, CMA, ARTEE, CRER, CAUE, ADIL, SIEDS

- Composition COTECH: Thouarsais, Niortais, Bressuirais, Dept

- Accompagnement des ménages : ADIL79 (Conseiller Rénovation, EIE)

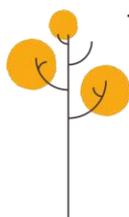
- Mobilisation des professionnels : CAN, ADIL79 (Conseiller rénovation, EIE), CAPEB, FFB

La gouvernance déjà structurée dans le cadre de la PTRE ACT'e sera utilisée pour mener à bien le programme Facilaréno.

- Vous prévoyez que l'animateur de votre territoire participe à la formation d'animateurs (classer par ordre de choix) des :

1 Plus tard

2 18 et 19 juin 2019

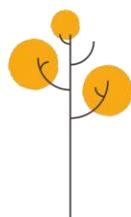


facilaréno



www.renovation-doremi.com

www.facilareno.com



facilareno



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190527-C66-05-2019-DE
Date de télétransmission : 05/06/2019
Date de réception préfecture : 05/06/2019